

Le mot du Maire



Celloises, Cellois,

2020 s'achève enfin ! C'est une année dont nous nous souviendrons longtemps. La Covid19 est passée par là avec tout son cortège de nuisances : nombreuses victimes dans le monde (heureusement, notre commune a été épargnée jusqu'à ce jour), confinements, bars et restaurants fermés, arrêt des activités de nos associations.

Vos élus ont été à vos côtés assurant la distribution de masques gratuits réalisés par des bénévoles ou achetés. A l'heure où j'écris ces quelques lignes, la situation n'est encore pas stabilisée, le vaccin apportera sans doute un mieux au cours de l'année 2021.

2020 a vu le renouvellement de votre conseil municipal. Merci pour la confiance accordée à l'équipe qui salue l'arrivée de Dominique et Florian.

Suite au départ à la retraite de Colette et la mise en disponibilité de Maëlys, l'organisation des services scolaires a été modifiée. Je souhaite la bienvenue à Alexandra et à Charlotte.

La Communauté de Communes a vu son conseil évoluer, certaines communes ayant changé d'élus. Didier Bazinet a été reconduit à sa tête, le travail entamé lors du précédent mandat va se poursuivre.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, malgré nos réticences, verra le jour après être passé en enquête publique en juin 2021, dernière étape pour essayer de le faire évoluer. La raréfaction des terrains constructibles sur notre commune posera des problèmes pour continuer notre développement.

Côté commune, les projets initiés en 2019 sont, pour certains, achevés :

- WC de la halle
- Travaux dans les bâtiments communaux (église, stade, salle des fêtes, cantine...) réalisés pour partie en interne
- Ouverture et entretien des sentiers pédestres,
- Aménagement de l'étang et ses abords
- Réfection de la station d'assainissement

D'autres sont en cours :

- Couverture d'un terrain de tennis supportant des panneaux photovoltaïques ; l'ossature du bâtiment est posée, les raccordements indispensables sont en place. Si tout va bien, le gros œuvre devrait être achevé fin janvier, les finitions au cours du 1^{er} trimestre.
- L'adressage, après un passage à vide, est en cours de finalisation. Chaque maison sera bientôt identifiée, les plaques de routes et les numéros seront fournis par la commune.
- Les travaux préparatoires à la 3^{ème} tranche du bourg ont commencé (alimentation en eau potable). Début janvier débutera la réfection complète de l'électricité, éclairage public, téléphone (en prévision de l'arrivée de la fibre). Un cabinet d'études sera choisi pour chiffrer ce projet et nous aider à monter le dossier technique.

Cette année, pas de traditionnelle cérémonie des vœux avec partage de la galette et verre de l'amitié. Souhaitons que ce ne soit que partie remise.

Je tiens à remercier le personnel communal pour son dévouement et son implication dans ces moments difficiles, mais aussi les présidents et membres actifs de nos associations, qui, au jour le jour, ont adapté leurs activités (pour ceux qui le pouvaient), mes adjoints et collègues du conseil municipal très sollicités dans des conditions souvent difficiles, tous se joignent à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à ceux qui vous sont chers une bonne et heureuse année 2021.

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

11 JANVIER 2020

PERSONNEL / MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE LA CCPR

Le contrat de Monsieur FEYTE est renouvelé par convention du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020.

TRANSPORT SCOLAIRE

L'adhésion à l'ANATEEP est reconduite pour l'année 2020.

DELIVRANCE D'UNE AUTORISATION D'URBANISME

Intéressé à titre personnel par la construction d'un bâtiment agricole, Monsieur ANDRIEUX, Maire, s'est retiré de la salle. Monsieur TELEMAQUE, adjoint au Maire, signera l'arrêté relatif au permis de construire.

MMA ASSURANCES / REGULARISATION D'UN SINISTRE

En débroussaillant, les agents communaux ont endommagé le véhicule d'un particulier. La commune règlera la franchise.

DEMANDE DE SUBVENTION DU COLLEGE DE TOCANE SAINT APRE

Dans le cadre des programmes éducatifs, trois élèves originaires de CELLES vont participer à un voyage pédagogique à Paris du 31 mars au 03 avril 2020.

Une participation financière sera prévue au budget de l'année 2020 pour alléger le coût supporté par les familles qui en seront informées.

ADHESION A L'ADIL24

Le conseil valide sa reconduction pour 2020.

21 FEVRIER 2020

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat

En raison du peu de terrains constructibles octroyés à la commune, le Conseil Municipal émet un avis défavorable au projet de PLUI arrêté le 04 février 2020 par la CCPR.

« SANTE COMMUNALE » D'AXA

Le conseil décide le renouvellement de son partenariat avec AXA qui propose aux administrés de CELLES une offre promotionnelle concernant la complémentaire santé.

VŒUX DE LA MUNICIPALITE



Beaucoup de monde à la cérémonie des vœux 2020 au cours de laquelle Monsieur le Maire a remis le diplôme et la médaille d'honneur « Régionale, Départementale et Communale » Argent à Mesdames Colette DOYEN et Sylvie MATHIEU pour les nombreuses années passées au service de la commune.



APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION DE 2019

Les résultats excédentaires sont validés pour les budgets :

LOTISSEMENT : 9 251,90€

ASSAINISSEMENT : 11 905,61€

PRINCIPAL : 299 896,88€

SUBVENTION 2020

Une participation sera inscrite au budget 2020 à l'Amicale pour le don du Sang Bénévole de Ribérac et au Comice agricole de l'ancien canton de Montagnier.

REPAS DES AINES

1^{er} MARS 2020



Comme chaque année, nos aînés ont apprécié cette journée festive et conviviale, la dernière de 2020 avant le début de la crise sanitaire.

05 MAI 2020

Exceptionnellement, en raison de la crise sanitaire, le Conseil Municipal a été invité à se prononcer par vote électronique.

SUBVENTION D'EQUILIBRE A LA GESTION CANTINE SCOLAIRE

En complément de la délibération du 25 octobre 2019, le conseil municipal confirme l'inscription du montant de la somme au budget 2020.

RECONDUCTION DU CONTRAT Parcours Emploi Compétences

La charge de travail pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux nécessite ce renouvellement pour 6 mois à raison de 21 heures par semaine.

AMENAGEMENT D'UN COURT DE TENNIS

La Société AMARENCO procédant à la couverture du terrain avec des panneaux photovoltaïques, la commune se chargera de sa réfection, de sa mise en éclairage, de la fermeture des côtés en bardage et portails coulissants et de l'aménagement des abords en accessibilité pour les personnes handicapées. L'aide du Département au titre des contrats d'objectifs est

26 MAI 2020

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

En raison de la crise sanitaire, élus dès le 1^{er} tour le 15 mars 2020, les 15 conseillers municipaux ont pris leur fonction



L'Exécutif

Le Maire

Jean Didier ANDRIEUX

Délégation d'attribution

Pour la durée du mandat, diverses compétences dont :

- le suivi des marchés de type MAPA,
- les démarches auprès des organismes financeurs,
- les dons et legs non grevés de conditions,
- les contrats d'assurance,
- la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières,
- les reprises d'alignement en application des documents d'urbanisme ;
- le renouvellement de l'adhésion aux associations dont la commune est membre,
- le recrutement d'agents contractuels.

Chaque décision prise sera présentée au conseil municipal. En cas d'absence ou d'empêchement du Maire, ces délégations seront exercées par le premier adjoint.

Les adjoints

Délégation de fonction et de signature

pour

le suivi du courrier, les dossiers administratifs liés à l'urbanisme, le cadastre, les élections, la population et l'aide sociale

et chacun en ce qui le concerne

Francis TELEMAQUE
(1^{er} Adjoint)

Les affaires financières,
la gestion du cimetière, des
terrains et bâtiments
communaux

Denis BROUILLAUD
(2^{ème} Adjoint)

Les affaires liées à
l'électrification,
La collecte des déchets, la
gestion des sentiers de
randonnées
et actions sportives

Michelle BROUAGE
(3^{ème} Adjointe)

Les festivités, cérémonies,
cadre de vie, communication,
tourisme, culture, multimédia,
cantine et scolaire

Les conseillers municipaux

Philippe JABIOL,

Michel MAZEAU,

Christian FEYTE,

Nathalie VITRE,

Dominique JOUSSAIN,

Florian GIROUX,

Christèle DURIEUX

Christiane DEMARTEAU,

Francis ROUSSARIE,

Andrée PERRARD,

Jérôme SIGNOURET.

Tous ensemble,

au service

des administrés

et de la commune !

COMMISSIONS COMMUNALES

2020/2026

TOUT LE CONSEIL MUNICIPAL

FINANCES

Responsable Jean Didier ANDRIEUX

REFERENTS

PARTICIPATION CITOYENNE

OUVERTURE DES PLIS MAPA

Marchés A Procédure Adaptée

Responsable ANDRIEUX Jean Didier

FEYTE Christian
JOUSSAIN Dominique
DEMARTEAU Christiane
PERRARD Andrée
GIROUX Florian

PERSONNEL

Responsable Jean Didier ANDRIEUX

DURIEUX Christèle
VITRE Nathalie
DEMARTEAU Christiane
PERRARD Andrée
GIROUX Florian

ADRESSAGE

VITRE Nathalie
DEMARTEAU Christiane
JABIOL Philippe
GIROUX Florian
JOUSSAIN Dominique

IMPOTS DIRECTS

Titulaires

BOUCARD Christian
AUTHIER Claude
BRUT Yves
ETOURNEAU Philippe
SOREY Francis
JABIOL Philippe

Suppléants

LACOTTE Roger
ROBISSOU Martine
POUPARD Maurice
DESCHAMPS Monique
PLUMENTIE Josiane
BRUT Loïc

BATIMENTS COMMUNAUX et

ENTRETIEN DE TERRAINS

Responsable Francis TELEMAQUE

JABIOL Philippe
DURIEUX Christèle
SIGNOURET Jérôme
GIROUX Florian
ROUSSARIE Francis

SPORTS / TOURISME

ACTIVITES DE LOISIRS

Responsable Denis BROUILLAUD

DURIEUX Christèle
DEMARTEAU Christiane
FEYTE Christian
GIROUX Florian
MAZEAU Michel
ROUSSARIE Francis

COMMUNICATION / CADRE DE VIE

FETES ET CEREMONIES

Responsable Michelle BROUAGE

JABIOL Philippe
DURIEUX Christèle
VITRE Nathalie
DEMARTEAU Christiane
PERRARD Andrée
SIGNOURET Jérôme
GIROUX Florian
ROUSSARIE Francis

SCOLAIRE ET CANTINE

Responsable Michelle BROUAGE

VITRE Nathalie
DEMARTEAU Christiane
SIGNOURET Jérôme
FEYTE Christian
GIROUX Florian
JOUSSAIN Dominique
ROUSSARIE Francis

Délégués communaux aux SYNDICATS INTERCOMMUNAUX 2020/2026

CCPR

Communauté de Communes du Périgord Ribérois
11 rue COULEAU BP10 - 24 600 RIBERAC
TEL 05 53 92 50 60

PROPOSITION :

Titulaire : **ANDRIEUX Jean Didier**
Suppléant : **TELEMAQUE Francis**

SDE24

Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne 24
7 allées de Tourny 24019 PERIGUEUX
TEL 05 53 06 62 00

DESIGNATION CM du 26/05/2020 sont élus :

Titulaires : **BROUILLAUD Denis**
ROUSSARIE Francis
Suppléants : **TELEMAQUE Francis**
MAZEAU Michel

SIVOS DE TOCANE

(Syndicat Inter. A Vocation Scolaire)
Mairie – 24350 TOCANE ST APRE
TEL 05 53 90 70 29

DESIGNATION CM du 26/05/2020 sont élus :

Titulaires : **VITRÉ Nathalie**
JABIOL Philippe
Suppléants : **BROUAGE Michelle**
ROUSSARIE Francis

SMD3

Syndicat Mixte Départemental des déchets de la
Dordogne Seneuil – 24600 VANXAINS
TEL 05 53 92 41 66

DESIGNATION CM du 26/06/2020 sont élus :

Titulaires : **BROUILLAUD Denis**
VITRE Nathalie
Suppléants : **FEYTE Christian**
DEMARTEAU Christiane

SRBD

Syndicat des Rivières du Bassin de la Dronne
9 ter rue COULEAU - 24 600 RIBERAC
TEL 05 53 91 98 78

PROPOSITION :

Titulaire : **ANDRIEUX Jean Didier**
Suppléant : **BROUILLAUD Denis**

SMDE24

Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne
Mairie 24600 VILLETUREIX
Tél. 05 53 46 40 40

DESIGNATION CM du 26/05/2020 sont élus :

Titulaire : **- PERRARD Andrée**
Suppléant : **- GIROUX Florian**

SIVOS DU RIBERACOIS

Syndicat Inter. A Vocation Scolaire
10 rue couleau BP10 – 24600 RIBERAC
TEL 05 53 92 50 60

DESIGNATION CM du 26/05/2020 sont élus :

Titulaires : **BROUAGE Michelle**
FEYTE Christian
Suppléants : **TELEMAQUE Francis**
ROUSSARIE Francis

CORRESPONDANT DEFENSE

DESIGNATION CM du 26/06/2020 est élu :

Titulaire : **JABIOL Philippe**

26 JUIN 2020

VOTE DU TAUX DES TAXES LOCALES 2020

Les taux sont reconduits pour :

- **Foncier Bâti** : 9.28 %
- **Foncier Non Bâti** : 43.11 %

ADOPTION DES BUDGETS

Les prévisions budgétaires s'équilibrent en dépenses et en recettes comme suit :

- PRINCIPAL : 1 105 070,53€
- ASSAINISSEMENT : 96 742,62€
- LOTISSEMENT : 9 251,90€

INDEMNITE DE CONFECTION DES DOCUMENTS BUDGETAIRES VERSEE AU RECEVEUR MUNICIPAL

Monsieur COUSTY percevra une indemnité annuelle pendant la durée du mandat.

ORDINATEUR DE LA MAIRIE / RENOUELEMENT DE LA LICENCE ANTIVIRUS

La proposition de STARGATE INFORMATIQUE BMI est retenue pour une année.

TRAVAUX

➤ BOURG

L'entreprise TECHASPIR est missionnée pour le nettoyage des trottoirs.

➤ ETANG COMMUNAL

L'enrochement le long du fossé jouxtant les berges sera réalisé par l'Entreprise GB TRANS TP.

➤ EGLISE

L'entreprise LAFAYE BATIMENT reprendra la couverture et la réparation des chéneaux.

➤ BATIMENT TENNIS

Une procédure de Marché A Procédure Adaptée sera lancée pour cette opération.

En prévision du raccordement électrique, une convention sera signée avec ENEDIS pour l'implantation du poste de transformation électrique et du coffret de comptage de la production.

➤ CHEMINS

Divers chemins ruraux situés à Picot, La Garderie, Les Garennes, La Valade Basse, Le Cheyrou et Flayac seront empierrés par l'entreprise BELLOT.

10 JUILLET 2020

Date imposée et objet unique

ELECTION DES SENATEURS

Sont élus délégués communaux :

Titulaires : ANDRIEUX Jean Didier
BROUILLAUD Denis
TELEMAQUE Francis

Suppléants : FEYTE Christian
DURIEUX Christèle
DEMARTEAU Christiane

31JUILLET 2020

BOURG / 3^{ème} TRANCHE

En prévision de l'enfouissement de l'éclairage public, les conditions particulières et financières définies par le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne sont acceptées.

MOUVEMENT DE PERSONNEL

Afin de remplacer un agent en disponibilité pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} septembre 2020, la commune fait appel au CIAS DU VAL DE DRONNE qui va mettre un agent à sa disposition.

EGLISE

L'entreprise BODET réalisera la réparation des cloches (battant, brides, volée).

25 SEPTEMBRE 2020

MISE A DISPOSITION DES TERRES COMMUNALES POUR 2020

En tenant compte de la revalorisation annuelle de 0,55%, une participation forfaitaire est demandée à :

- L'EARL PUY DES GARENNES
- L'EARL DU BOISSET

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La commune demande à percevoir les redevances :

- D'ENEDIS pour les ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- D'ORANGE pour les artères aériennes et en sous sol ainsi que les emprises au sol

MAINTENANCES

Après consultation, les propositions suivantes sont retenues :

- SSI PRO pour les extincteurs
- SARL MORISSET pour les hottes aspirantes de la cantine et la salle des fêtes

MISE A DISPOSITION DES COURTS DE TENNIS

L'utilisation gratuite des équipements de tennis communaux sera formalisée par la signature d'une convention avec le TENNIS CLUB DU VAL DE DRONNE et le CELLES TENNIS CLUB.

Eh oui ! l'école est finie, pour Colette, C'est la retraite !

Après 33 ans de service, Colette, agent des écoles maternelles, a fêté son départ sous la halle le vendredi 03 juillet 2020 à l'occasion du repas de fin d'année scolaire avec les enfants du RPI de CELLES et GRAND-BRASSAC



Très émue par les chants et fleurs des enfants, les discours, cadeaux des municipalités et de ses collègues de travail.

Nous lui souhaitons une joyeuse et longue retraite bien méritée !

30 OCTOBRE 2020

ITINERAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNEES

Un nouveau circuit dénommé « la boucle du loup » est créé et sera inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées en complément de ceux existants. Le panneauage sera pris en charge par la CCPR.

LOGEMENT DE L'ANCIENNE POSTE N°1 RDC

Monsieur et Madame LABASSE font part de leur départ au 31 octobre 2020. L'état des lieux ne laisse apparaître aucune dégradation ; la caution leur sera remboursée.

BATIMENT TENNIS

Un bail emphytéotique et un acte portant prêt à usage sont consentis avec AMARENCO pour une durée de 30 ans.

ASSOCIATION Culture Loisirs Education

L'adhésion est renouvelée pour 2020.

CLASSEMENT DE VOIES

Les démarches seront entreprises pour inscrire dans la voirie communale le chemin de l'étang et un tronçon à Léparre.

RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT Parcours Emploi Compétences

La convention avec POLE EMPLOI est reconduite pour 6 mois à partir du 15 décembre 2020.

27 NOVEMBRE 2020

MISE EN PLACE D'UN COMPTE EPARGNE TEMPS

Ce dispositif ouvre la possibilité aux agents communaux d'épargner des jours de congés, heures complémentaires ou supplémentaires dans le respect des conditions définies par le conseil municipal.

ADRESSAGE

Pour faciliter le repérage par géolocalisation des services de santé et de secours, les rues, places publiques et voies communales seront dénommées, les habitations numérotées par la commission communale en partenariat avec La Poste.

**Jean Didier
ANDRIEUX, Maire,
Le conseil municipal,
le personnel et
les associations
communales
vous présentent leurs
meilleurs Vœux
pour l'année
2021**



ECOLE

Les 44 enfants de l'école ont repris leur cartable pour recommencer à travailler avec les enseignants, Mme Labalme et M Bourdon. Cette année, ils espèrent tous pouvoir partir en classe de découverte à St Jean de Luz au mois de mai. En attendant, les enseignants et les élèves participent à quelques projets : les petits suivent le Vendée Globe avec un bateau virtuel, des interventions en musique seront faites dans la classe des grands (en partenariat avec l'agence culturelle), un projet avec le collège de Tocane est en préparation.

GARDERIE PERISCOLAIRE

Depuis la rentrée de Septembre, sa gestion est assurée par la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois et Charlotte est chargée de son animation auprès des enfants. Pour tous renseignements, vous pouvez la contacter Tél. 06 50 42 57 26



OH ! OH ! OH !



La cantine a offert de délicieux chocolats distribués aux enfants sages ou pas trop...

GESTION CANTINE

L'année scolaire 2020 a connu bien des rebondissements à cause de la crise sanitaire. De la mi-mars à la mi-mai, les enfants des personnels soignants ont été accueillis à l'école, à la cantine et à la garderie. Un grand merci aux enseignants, aux personnels associatif et communal qui font preuve d'une conscience professionnelle exemplaire durant cette période si particulière.



Heureusement, le repas gourmand de Noël a sans aucun doute permis aux enfants de retrouver l'insouciance, la joie et la bonne humeur !



CELLES TENNIS CLUB

Assemblée générale.

L'assemblée générale du CTC s'est déroulée le 14 septembre 2020 sous la halle de Celles.

Le président regrette que les activités planifiées aient été annulées à cause des restrictions sanitaires. Le bureau est reconduit et la séance levée.

Le projet d'aménagement et de rénovation du site tennistique de Celles est lancé.



Démontage du grillage



la structure est montée



Suite en 2021 !

TENNIS CLUB DU VAL DE DRONNE

Après une année sportive 2020, tronquée par la crise sanitaire, nous avons pu rouvrir notre école de tennis à la fin du 1^{er} confinement, dès le 12 mai et organiser deux tournois pendant l'été :

1^{er} : **multi-chances (TMC)** s'est déroulé sur les terrains de Celles le 01 et 02 Août. 10 compétiteurs sont venus des clubs voisins.



2^{ème} : **tournoi du 15 au 29 Août** avec plus de 50 inscrits sur les terrains de St Méard de Drôme.

La finale féminine s'est jouée en nocturne sur le site de Celles.



La saison 2021 a débuté en septembre par la reprise de l'école de tennis avec 28 élèves et les entrainements adultes.

FRATERNELLE CELLOISE DES ANCIENS COMBATTANTS

En liaison avec la municipalité, elle s'attache à conserver et à transmettre aux jeunes générations le souvenir des combattants et les principes qui les animent.



Néanmoins, même avec un public restreint, nous avons tenu à honorer nos Morts et faire perdurer le devoir de mémoire.



Saint-Etienne-de Puycorbier

LOISIRS & DECOUVERTES

Notre seule activité de l'année, la promenade
"La fortune du pot, tous masqués"



COMITE DES FETES

Un instant de gaieté !



Le sapin et les illuminations du Bourg

44 communes

19769 habitants

Coordonnées :

Site : ccpr24.fr

Adresse du siège : 11 rue

Couleau - 24600 Ribérac

Tél. 05 53 92 50 60

E-mail : contact@ccpr24.fr



Les services

Ils sont organisés autour de 5 pôles répartis en 3 zones géographiques : Verteillac, Tocane St Apre et Ribérac

Le bureau et l'exécutif

Le Président

Didier BAZINET

12 Vice-Présidents

1 conseillère déléguée



59 Conseillers Communaux installés le 16 juillet 2020

1er Vice-Président

Jean Didier ANDRIEUX

Coopération intercommunale - Voirie intercommunale

2ème Vice-Présidente

Monique BOINEAU

SERRANO – Enfance-Scolaire-Péri et extrascolaire

3ème Vice-Président

Jean Marcel BEAU

Finances et prospectives budgétaires

4ème Vice-Président

Francis LAFAYE

Aménagement de l'espace – Urbanisme

5ème Vice-Président

Yves MAHAUD

Administration Générale – Ressources Humaines

6ème Vice-Présidente

Catherine BEZAC

Jeunesse – Insertion – Culture et actions interculturelles

7ème Vice-Président

Philippe BOISMOREAU

Action Sociale – CIAS

8ème Vice-Président

Philippe DUBOURG

Patrimoine – Bâtiments – SPANC

9ème Vice-Président

Patrick LACHAUD

Economie

10ème Vice-Président

Nicolas PLATON

Communication – Promotion du territoire participation citoyenne

11ème Vice-Président

Allain TRICOIRE

Transition énergétique et du Développement Durable

12ème Vice-Président

Jean-Pierre CHAUMETTE

Développement touristique – activités de pleine nature – Sport

Murielle CASSIER

Conseillère déléguée pour l'action sociale, les familles et les seniors

Administratif

Administration générale, Ressources Humaines, Accueil et Communication

A la Population

Culture, Secteur Jeunesse : Péri et extra-scolaire – Petite Enfance – Relais d'Assistants Maternelles, Service Européen, Relations Intergénérationnelles et Sport.

Développement Territorial

Développement durable, Aménagement du territoire, Développement économique, Urbanisme, Habitat et Tourisme.

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Accompagnement aux seniors et aux personnes en difficultés, gestion de 2 résidences d'autonomie.

Technique

Voirie et Assainissement non collectif.

**Préparez-vous au
CHANGEMENT avec
la mise en place de la
REDEVANCE
INCITATIVE**

En 2021

POUR LES USAGERS,

L'IDENTIFICATION

Chacun devra remplir un formulaire pour se faire enregistrer dans la base de données du SMD3 puis sera doté d'une carte pour la collecte en point d'apport volontaire.

AVEC LA REDEVANCE INCITATIVE

- Seules les ordures ménagères seront payantes (sacs noirs).
- Tous les producteurs de déchets seront facturés : les foyers (propriétaires occupants, locataires, résidences principales et secondaires), les entreprises, collectivités et associations. La TEOM sera supprimée.

- Plus aucun sac ne sera distribué par la mairie : les sacs noirs (à acheter en magasin) le tri sélectif sera collecté dans un sac réutilisable et vidé en vrac dans les containers réservés à cet effet.

UNE ANNÉE DE TRANSITION

Une **facture pédagogique** sera adressée à l'issue des 6 premiers mois de fonctionnement du nouveau système. Elle indiquera aux usagers le montant qu'ils auraient à payer pour les inciter à adapter leur comportement, réduire le volume des déchets afin de maîtriser son coût. Durant cette période, la TEOM sera toujours en vigueur.

A CELLES

**Détermination des points de collecte
MISE EN PLACE des containers Aériens**



En 2022

1^{ère} année de facturation correspondant à la part fixe (abonnement + forfait) et à la part variable éventuelle (ouverture supplémentaire).

Pour tous renseignements :



www.smd3.fr



[@SMD3syndicatdepartementaldesdechetsdeladordogne](https://www.facebook.com/SMD3syndicatdepartementaldesdechetsdeladordogne)



[smd3.syndicat.dechets.dordogne](https://www.instagram.com/smd3.syndicat.dechets.dordogne)



[@SMD3dordogne](https://twitter.com/SMD3dordogne)

La Rampinsolle
24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES
Tél : 05 53 45 58 90 • Fax : 05 53 45 54 99

INFORMATIONS (Source SMD3)



NAISSANCES

- Lyse GLORIA COMBAUD
28/03/2020, **Flayac**
- Abriel PRESENT
03/08/2020, **Le Maine**
- Rayan BROUILLAUD
08/09/2020, **Guillonnet**
- Charles MONTAGU ARCHER
25/09/2020, **Peyrillault**
- Adrien BRUT
06/12/2020, **Le Breuilh**

MARIAGE

- Loïc BRUT & Justine PICALET
07/03/2020, **Le Breuilh**

DÉCÈS

- Claude PRADIER
09/01/2020, **Le Bourg**
- Lucette FOURGEAUD
10/08/2020, **Léparre**
- Christian PLUMENTIE
20/09/2020, **La Borie**
- André POUPARD
20/10/2020, **La Pauze**
- Viviane GALLY
19/12/2020, **le Bourg**

Aux familles :

- LISSANDREAU et DEYCIDOUR, **Bauby**
- BOIDIN et KADEL, **Chez Cheyraud**
- BANEL, **Lafaye**
- KARLSTEN, **La Lande**
- CHAPUZET et CHARLES, **Le Bourg**
- GAJEWSKI et MARQUIS, **Le Bourg**
- GAUTHIER, **Le Bourg**
- LELEU et ROSABRUNETTO, **Le Bourg**
- PALUE, **Le Bourg**
- HEBRARD et LE MEITOUR, **Le Breuilh**
- LEMARINIER, **Le Volveix**
- STOK, **Péniquet**
- ROBELIN, **Puyssonier**

NOUVEAUX ARRIVANTS !

Vous êtes invités à vous
présenter à la mairie où
toutes les informations
utiles vous seront
communiquées

A NOTER !

La commune est en conformité avec le **Règlement Général sur la Protection des Données en France (RGPD)**, la nouvelle loi de l'Union européenne sur la confidentialité des données. Le RGPD donne aux personnes le droit d'accès, de correction, de suppression et de traitement strict de leurs données.

CONTACTS ET NUMEROS UTILES

MAIRIE

TEL. 05 53 91 96 61

Mail : mairiecelles24@wanadoo.fr

Site : celles24.fr

SECRETARIAT

Responsable : Sylvie MATHIEU

Permanences au public lundi, mardi, mercredi, jeudi :

8h30/12h15 - 13h15/18h15

**Un nouveau service d'informations
par SMS est mis en place. Si vous
souhaitez en bénéficier, prenez
contact avec la mairie.**

BIBLIOTHEQUE

Responsable : LEGRAND Alexandra

Permanences : idem mairie

Merci aux personnes qui donnent des livres.

SALLE MULTIMEDIA

Responsable initiation : JABIOL Philippe

Tél. 06 30 99 61 03

Permanences : idem mairie

Les mineurs seront accompagnés obligatoirement d'un parent ou responsable légal

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Responsable : LEGRAND Alexandra

Permanences **au public** : lundi, mardi, mercredi, jeudi,
samedi : 9h00 à 11h45

ECOLE PUBLIQUE COMMUNALE

Regroupement Pédagogique Intercommunal

GRAND-BRASSAC : **Maternelle** Tél. 05 53 90 73 85

CELLES : **Primaire** Tél. 05 53 91 97 61

CANTINE

Cantinière : Christine TELEMAQUE Tél 05 53 90 43 45

Surveillante Alexandra LEGRAND

GARDERIE PERISCOLAIRE

Responsable : MAROLLEAU Charlotte

Tél 06 50 42 57 26

SALLE DES FETES / HALLE / SALLE DES REUNIONS DE LA MAIRIE

Renseignements et réservations à la mairie

Tél. 05 53 91 96 61

PREVENTIONS !

DEMARCHAGE A DOMICILE

Tous les démarcheurs doivent faire une déclaration en mairie avant toute prospection sur la commune (Arrêté municipal du 26 août 2020)

DIVAGATION DES ANIMAUX

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques (convention fourrière avec la SPA de Bergerac)

BRULAGE DES VEGETAUX

Toléré uniquement sur déclaration préalable en mairie entre le 1er octobre et le 28 février !

